

# Projet pédagogique d'établissement

2020 – 2025

Le CFA de l'Avenir



# Contexte

La branche apprentissage de Capforma était jusqu'alors gérée au travers d'un CFA hors les murs le CFAIM, (CFA régional inter consulaire Méditerranée). La réforme de l'apprentissage nous a conduit à devenir notre propre CFA à compter de la rentrée 2020/2021. C'est dans ce contexte que nous présentons et soumettons à validation lors de notre premier conseil de perfectionnement notre premier projet d'établissement et pédagogique sous l'entité CFA CAPFORMA.

Devenir notre propre CFA nous permet de gagner en souplesse, de décider seuls des stratégies pédagogiques utilisées, et de déterminer une offre adaptable et adaptée, modulable et réellement pensée pour nos territoires.

Notre projet quinquennal (2020-2025) se veut ambitieux et à la hauteur de ce que doit être un établissement de formation consulaire et pourrait de résumer de la sorte : Faire de Capforma (organisme de formation de la chambre de commerce et d'industrie du var) un lieu d'excellence et une référence en matière de formation.

## **Pour cela deux grands axes ont été déterminés**

- ❖ Le premier axe, La Qualité de Vie en formation, à l'heure ou la QVT, qualité de vie au travail devient un enjeu majeur pour les entreprises il aurait été inconcevable de ne pas adapter ce concept à la formation. C'est pour cela que nous attacherons la plus grande attention à la qualité de vie en formation, de plus les actions menées dans cet axe nous permettront de répondre aux exigences du référentiel qualité Qualiopi .
- ❖ Le second axe que nous avons choisi s'articule autour de valeurs essentielles, Le Partage, la bienveillance, la tolérance et la citoyenneté. Parce que le développement économique se veut de plus en plus durable équitable et socialement responsable, notre projet pédagogique d'établissement en prend le parti, et en fait un de ses objectifs majeurs. Les actions menées dans cet axe nous permettront de positionner l'apprenti sur le marché du territoire mais également nous permettront de répondre aux exigences du référentiel qualité et des missions affectées aux CFA.

En notre qualité de CFA nous devons respecter les 14 missions d'accompagnement des apprentis définies dans l'article L6231-2 du Code du Travail, mentionnées ci-dessous :

1. Accompagnement des personnes, y compris celles en situation de handicap, souhaitant s'orienter ou se réorienter par la voie de l'apprentissage (le CFA désigne un référent chargé de l'intégration des personnes en situation de handicap)
2. Appui et accompagnement des postulants à l'apprentissage dans la recherche d'un employeur
3. Maintien de la cohérence entre la formation en CFA et celle dispensée dans l'entreprise, en particulier en organisant la coopération entre les formateurs et les maîtres d'apprentissage
4. Information, dès le début de la formation, concernant les droits et devoirs en tant qu'apprentis et en tant que salariés, et concernant les règles applicables en matière de santé et de sécurité en milieu professionnel
5. Accompagnement des apprentis en rupture de contrat, en vue de la poursuite de leur formation pendant 6 mois, dans la recherche d'un nouvel employeur, en lien avec le service public de l'emploi
6. Accompagnement, en lien avec le service public de l'emploi (missions locales...) des apprentis pour prévenir ou résoudre les difficultés d'ordre social et matériel susceptibles de mettre en péril le déroulement du contrat d'apprentissage
7. Favoriser la mixité au sein du CFA en sensibilisant les formateurs, les maîtres d'apprentissage et les apprentis à la question de l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi qu'à la prévention du harcèlement sexuel au travail, conduite d'une politique d'orientation et de promotion des formations qui met en avant les avantages de la mixité, participation à la lutte contre la répartition sexuée des métiers

8. Encouragement de la mixité des métiers et de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes en organisant des actions d'information à destination des apprentis
9. Favoriser la diversité au sein du CFA en sensibilisant les formateurs, les maîtres d'apprentissage et les apprentis à l'égalité des chances et à la lutte contre toutes formes de discrimination, et conduite d'une politique d'orientation et de promotion des formations qui mette en avant les avantages de la diversité
10. Encouragement de la mobilité nationale et internationale des apprentis en nommant un personnel dédié (référént mobilité...) mobilisant, au niveau national, les ressources locales et, au niveau international, les programmes de l'Union européenne, en mentionnant, le cas échéant, dans le contenu de la formation, la période de mobilité
11. Suivi et accompagnement des apprentis quand la formation est dispensée en tout ou partie à distance
12. Evaluation des compétences acquises par les apprentis, y compris sous la forme d'un contrôle continu, dans le respect des règles définies par chaque organisme certificateur
13. Accompagnement des apprentis ayant interrompu leur formation et de ceux n'ayant pas, à l'issue de leur formation, obtenu de diplôme ou de titre à finalité professionnelle vers les personnes et organismes susceptibles de les accompagner dans la définition d'un projet de poursuite de formation
14. Accompagnement des apprentis dans leurs démarches pour accéder aux aides auxquelles ils peuvent prétendre.

La loi Avenir Professionnel renforce les obligations des CFA en matière de certification Qualité, qui conditionne désormais le financement de l'apprentissage par les opérateurs de compétences (OPCO) à l'obtention d'une certification Qualité suivant un référentiel national unique dénommé QUALIOPi.

Le délai d'obtention de la certification QUALIOPi pour les nouveaux CFA à date de publication de la loi Avenir Professionnel s'étend jusqu'au 31/12/2020, prolongé au 31/12/2021 suite à la crise sanitaire

Nous nous conformerons donc aux exigences dont la démarche de certification est en cours.

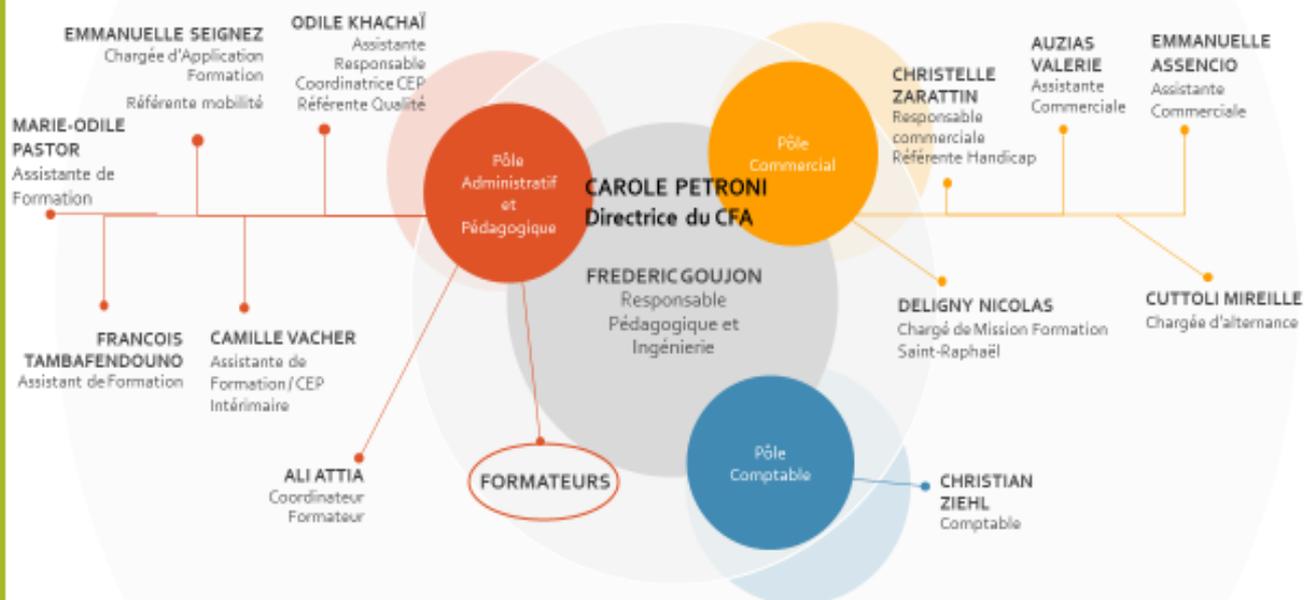
Le décret n° 2019-565 du 6-06-2019 fixe les 32 indicateurs d'appréciation des 7 critères qualité des actions de formation professionnelle et les modalités d'audit par un organisme certificateur agréé par le Cofrac.

Les 7 critères du référentiel QUALIOPi portent sur :

- 1- L'information des publics sur les prestations, les délais d'accès et les résultats obtenus
- 2- L'identification précise des objectifs des prestations et leur adaptation aux publics bénéficiaires lors de la conception des actions
- 3- L'adaptation des prestations et des modalités d'accueil, d'accompagnement, de suivi et d'évaluation aux publics bénéficiaires lors de la mise en œuvre des actions
- 4- L'adaptation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement des prestations lors de la mise en œuvre des actions
- 5- La qualification et la professionnalisation des personnels chargés des prestations
- 6- L'inscription du prestataire dans son environnement socio-économique
- 7- La mise en œuvre d'une démarche d'amélioration par le traitement des appréciations et des réclamations.

# ORGANISATION

## Organigramme CAPFORMA



## Nos formations en apprentissage

| Bac + 2                                | Bac +3   | Bac + 5   |
|--|--|---|
| Gestionnaire d'Unité Commerciale       | Responsable Développement Commercial                         | DSCG diplôme supérieur de comptabilité et gestion |
| BTS Professions Immobilières           | Responsable Développement Commercial option banque assurance |   |
| BTS Tourisme                           | Responsable de la Distribution                               |   |
| BTS Management Commercial Opérationnel | DCG diplôme de comptabilité et gestion                       |   |

## Nos projets de formation

| BAC+3                                   | Bac +4                                | Bac + 5                               |
|---|---------------------------------------|---------------------------------------|
| Bachelor Manager d'activité (ifag)      | MBA 1 Manager d'opération stratégique | MBA 2 Manager d'opération stratégique |
| Bachelor Web marketing création de site |                                       |                                       |

# L'alternant au centre de notre projet :

## ➤ AXE 1 La QVF (qualité de vie en formation)

Pour qu'une formation soit réussie, au-delà de la qualité pédagogique, les alternants doivent être mis dans les meilleures conditions et bénéficier d'un environnement à la fois moderne dans ses technologies et services ainsi que respectueux de l'environnement.

Nous mettrons en place autour d'actions annuelles :

### **Au niveau de la structure**

- ✚ Des plateaux techniques adaptés et modernes
- ✚ Des salles de classe spacieuses et claires
- ✚ Un centre de ressources
- ✚ Un véritable espace de restauration (réfectoire de 300 mètres carrés équipé de micro-ondes, automates de snacking bio et diététiques, tables et chaises)
- ✚ Des lieux de vie
- ✚ Des moyens de communication
- ✚ De l'écoute
- ✚ De la proximité (deux antennes)
- ✚ Capforma ouest Var, Le cadre de vie d'un campus au milieu d'une pinède et accessible facilement par autoroute, bus ou train, possédant également une grande capacité de stationnement gratuit.
- ✚ Capforma Est Var, situé au cœur de la ville dans un bâtiment agréable, facile d'accès.

### **Au Niveau des services :**

- ✚ Nos assistantes de formation pour les questions quotidiennes
- ✚ Deux conseillères CISP (conseillère en insertion socio professionnelles) pour accompagner les alternants dans leurs problèmes périphériques à la formation.
- ✚ Un conseil des délégués en présence de la direction, afin d'aborder toutes les questions de vie au centre mais également de pédagogie.
- ✚ Une association des anciens

# L'alternant au centre de notre projet :

## ➤ AXE 2 Le Partage, la bienveillance, la tolérance et la citoyenneté

- ❖ Par nature les formations en alternance favorisent le partage, nous mettrons une attention particulière à créer du lien entre les alternants, les entreprises et nous-même. Et si dans nos formations nous mettons l'accent sur l'autonomie et l'employabilité de nos apprentis nous le faisons toujours avec une certaine bienveillance.
  - ✚ Accompagnement à la recherche d'entreprise d'accueil
  - ✚ Suivi continue de l'alternance
  - ✚ Journée d'échange entreprise, tuteurs, alternants, CFA
  - ✚ Interventions de professionnels durant la formation
  
- ❖ Capforma, Cfa de la Chambre de commerce et d'industrie du Var est idéalement placé pour offrir à ses apprentis des :
  - ✚ Invitations à des conférences
  - ✚ Participations à des évènements économiques
  - ✚ Mises en relation avec des réseaux professionnels, économiques ou sectoriels
  
- ❖ Parce que la tolérance et la citoyenneté sont des éléments capitaux de notre société, notre mission est de les mettre en première ligne de nos actions, ces valeurs doivent être présentes dans tous ce que nous entreprenons. Outre la transversalité et l'universalité de ces dernières nous mettrons en œuvre des actions spécifiques visant à les renforcer :
  - ✚ Des actions visant à favoriser l'accueil de personnes en situation de handicap,
  - ✚ Des interventions sur les thèmes de la prévention du harcèlement
  - ✚ Des interventions et des actions de sensibilisations sur les thématiques de la RSE et du développement durable et responsable
  - ✚ Nous favoriserons et accompagnerons les alternants dans leurs projets humanitaires et autres
  - ✚ Nous favoriserons et accompagnerons également les initiatives de mobilités.

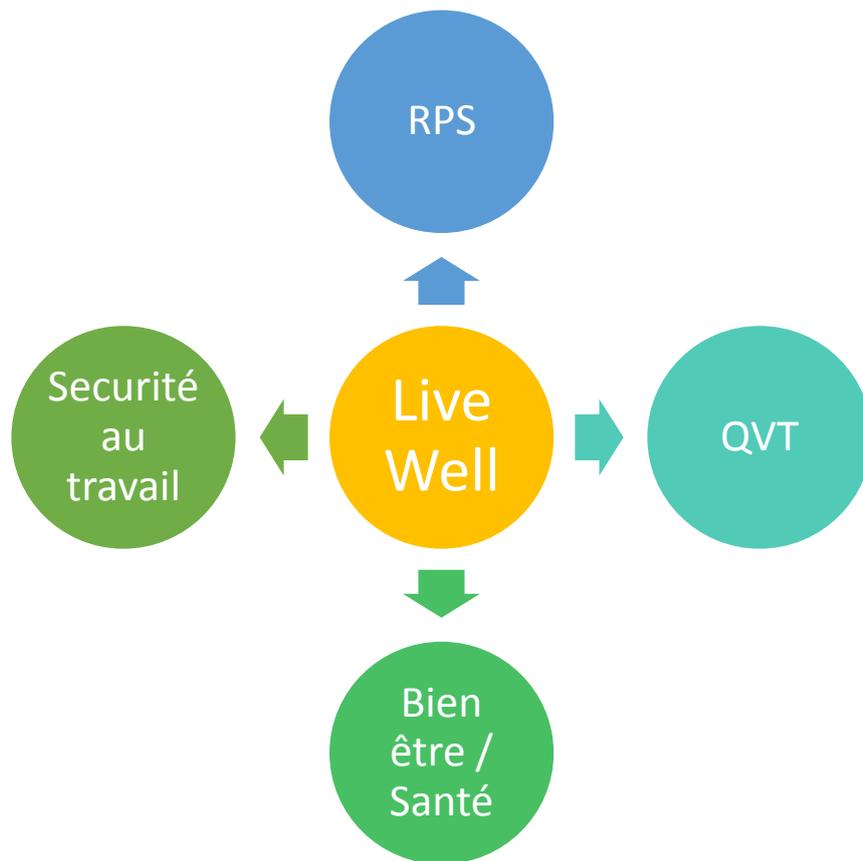
# Plan d'action

- ❖ Un plan d'action annuel sera établi par la direction en collaboration avec les référents qualité, Handicap, et mobilité et soumis à approbation du conseil de perfectionnement.

## 2020 /2021

| Action  | description  | Echéance prévisionnelle |
|---|--|-------------------------|
| Changements de locaux   | Déménagement dans des locaux plus vastes, adaptés à la formation, et accessibles   | Dernier trimestre 2020  |
| Mise en place d'une politique de prévention, santé, hygiène et sécurité au travail et bien être | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ 14 heures d'intervention de sensibilisation à ces problématiques, établissement d'un livret individuel « Live Well »</li><li>➤ Intégration dans les automates de « snaking » de produits diététiques et responsables »</li></ul> | Rentrée 2020            |
| Prévention pandémie   | Rappel du contexte de la pandémie, des gestes barrières et des comportements à observer  | Rentrée 2020            |

# Live Well



**RPS** : définition et prévention individuelle

**QVT** : définition contexte, concept

**Sécurité au travail** : définition, postures (tertiaire), les bons usages

**Bien être /Santé** : la Nutrition son rôle dans le bien être, le sport sa contribution à la santé

Live Well : recueil ou livret constitué par l'apprenant sur les bonnes pratiques autour des quatre piliers